# COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES SAISON 2023-2024 PROCÈS-VERBAL N°02

Mardi 16 octobre 2023
Ligue de Football de Normandie

**Présents** : MM. BERLY Jean-Michel, CHAPILLON Jean-Claude, LEFEBVRE Christian, BENOIT Raymond, ROUELLE Maurice

**Excusés :** M. ANDEOLE Éric, Mme Ophélia Dreux, Secrétaire administrative

**Assiste :**

**La prochaine réunion le mardi 21 novembre 2023**

**Les décisions de ce P.V de la CRTIS doivent être validées par le GT de la Commission Fédérale des Terrains & Installations Sportives pour être exécutoires**

**Attention :**
**Les dossiers sont à retourner au plus tard le vendredi 18 novembre 2023**

**Référent éclairage : Monsieur Christian LEFEBVRE**
**Référent surface de jeu : Monsieur Jean-Michel BERLY**

## 1. CLASSEMENTS

### 1.1. Classements initiaux : R.A.S

### 1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **CASTINE EN PLAINE**

**STADE MARCEL ROUSSEAU – NNI 145380101**
Cette installation a été classé T5 PN jusqu'au 22/01/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

**La CRTIS demande que lui soit transmis l'AOP ou l'AAC de cette installation avant le 30 juin 2024.**

- **HEROUVILLE ST CLAIR**

**STADE PARC SAVARY – NNI 143270301**
Cette installation a été classé T6 PN jusqu'au 25/09/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

**La CRTIS demande que :**
- **Lui soit transmis l'AOP ou l'AAC de cette installation avant le 30 juin 2024.**
- **La hauteur des 2 buts soit réglée à 2m44 avant le 31 décembre 2024. La CDTIS est chargée du contrôle de ces travaux.**

### 1.3. Changements de niveau de classement : R.A.S

## 2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

### 2.1. Classements provisoires : T7 Prov R.A.S

### 2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

### 2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5. : R.A.S

### 2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

## 3. RETRAIT DE CLASSEMENT R.A.S

## 4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

### 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

### 4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

### 4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

## 5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

## 6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 7. AFFAIRES DIVERSES

## 8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages :

- **CASTINE EN PLAINE**

**STADE MARCEL ROUSSEAU – NNI 145380101**
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement initial éclairage en E7.

- Relevé d'éclairement en date du 04.10.2023 :
  - Éclairement moyen : 115 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.16
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.40

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau E7 jusqu'au 17 octobre 2027.**

- **HEROUVILLE ST CLAIR**

**STADE ALLENDE – NNI 143270201**
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement éclairage initial en E7.

- Relevé d'éclairement en date du 25.09.2023 :
  - Éclairement moyen : 101 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.18
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.46

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau E7 jusqu'au 17 octobre 2025.**

- **IFS**

**STADE PIERRE MENDEZ FRANCE 1 – NNI 145380101**
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement initial en E5.

- Relevé d'éclairement en date du 13.09.2023 :
  - Éclairement moyen : 266 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.52
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.70

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau E5 jusqu'au 17 octobre 2027.**
**Elle demande que lui soit transmis l'étude d'éclairement.**

### 8.2. Confirmation de classement éclairage : R.A.S
### 8.3. Avis préalable éclairage : R.A.S
### 8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

## 1. CLASSEMENTS

### 1.1. Classements initiaux : R.A.S

### 1.2. Confirmation de niveau de classement :

- **BERNAY**

**STADE ROBERT BATAILLE – NNI 270560101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 13/05/2020.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN et des documents transmis :

- AOP du 26.01.2023
- Rapport de visite du 17.11.2022
- Plan de vestiaires

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

### 1.3. Changement de niveau de classement : R.A.S

## 2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

### 2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

### 2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

### 2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5. : R.A.S

### 2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

## 3. RETRAIT DE CLASSEMENT

## 4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

### 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

### 4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

### 4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

## 5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

## 6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 7. AFFAIRES DIVERSES

- **MENILLES**

**STADE PACY MENILLES 1 – NNI 273970101**
Cette installation a été classée T3 PN jusqu'au 17/09/2024.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du rapport du délégué du 17.09.2023 notant que des supporteurs du club visiteurs ont forcé des barrières mises en place par la ville et utilisé une tribune interdite au public pour des raisons de sécurité.

**Au regard des éléments transmis le rapport de délégué est transmis à la CFTIS.**

## 8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S

### 8.2. Confirmation de classement éclairage : R.A.S

### 8.3. Affaires diverses éclairage : R.A.S

### 8.4 Avis préalable éclairage : R.A.S

# 1. CLASSEMENTS

## 1.1. Classements initiaux : R.A.S

## 1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **BRIOUZE**

**STADE JEAN GAUTHIER 1 – NNI 610630101**
Cette installation a été retiré du classement le 22/05/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations étudie à nouveau la demande de classement suite aux visites de M. ANDEOLE, Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives de l'Orne.
Elle demande que lui soit transmis, pour avis avant le 31 décembre 2023, le projet d'aménagement des bancs touche joueurs et officiel et de clôture définitive en lieu et place des barrières Vauban et Héras provisoires.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

## 1.3. Changements de niveau de classement : R.A.S

# 2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

## 2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

## 2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

## 2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5 : R.A.S

## 2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

# 3. RETRAIT DE CLASSEMENT

- **ALMENECHES**

**STADE MUNICIPAL – NNI 610020101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain réaménagé), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **BRETONCELLES**

**STADE ANDRÉ DEBRAY – NNI 610610101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 05/10/2021

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **CALIGNY**

**STADE MUNICIPAL – NNI 610700101**
Cette installation a été classée T6 PN jusqu'au 18/02/2030

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **CIRAL**

**STADE LA SAUNERIE – NNI 611070101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **CROUTTES**

**STADE MUNICIPAL – NNI 611390101**
Cette installation a été classée T6 PN jusqu'au 22/01/2023

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **COURTOMER**

**STADE LE FOUR VIRET – NNI 611330101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **CUISSAI**

**STADE MUNICIPAL – NNI 611410101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **DURCET**

**STADE MUNICIPAL – NNI 611480101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **ECHALOU**

**STADE DE LA SAUQUERIE – NNI 611490101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **ESSAY**

**STADE MUNICIPAL – NNI 611560101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **FAVEROLLES**

**STADE LA CHENELLIERE – NNI 611580101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **GOUFFERN EN AUGE**

**STADE DE EXMES – NNI 611570101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **GOUFFERN EN AUGE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 610570101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **HAUTERIVE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612020101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **HELOUP**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612030101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **IRAI**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612080101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **L'HOME CHAMONDOT**

**STADE DE LA MOTTE – NNI 612060101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **LA COULONCHE**

**STADE DE L'ESPOIR – NNI 611240101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **LANDIGOU**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612210101**
Cette installation a été classée T6 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **LE CHATELLIER**

**STADE MUNICIPAL – NNI 611020101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **MANTILLY**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612480101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 24/09/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **MAUVES SUR HUISNE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612550101**

Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **MONCY**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612810101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **MOULINS SUR ORNE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 612980101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **MOUTIERS AU PERCHE**

**STADE OLIVIER BUARD – NNI 613000101**
Cette installation a été classée T6 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **NONANT LE PIN**

**STADE DE LA MARTINIERE – NNI 613100101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **PERCHE EN NOCE**

**STADE DE L'ORMARIN – NNI 613090101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 24/02/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **PONTCHARDON**

**STADE DE LA VALLÉE – NNI 613090101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **RESENLIEU**

**STADE FRANCOIS NOGUES – NNI 613470101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **SAINT ANDRE DE MESSEI**

**STADE MUNICIPAL – NNI 613620101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **SAINT ELLIER LES BOIS**

**STADE MUNICIPAL – NNI 613840101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **ST HILAIRE SUR ERRE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 614050101**
Cette installation a été classée T6 PN jusqu'au 03/12/2029

**Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **SAINT HILAIRE SUR RISLE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 614060101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain à l'abandon), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **SAINT PIERRE D'ENTREMONT**

**STADE MUNICIPAL – NNI 614450101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu),**

**la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **SAINTE HONORINE LA GUILLAUME**

**STADE BOIS DE LA MOUSSE – NNI 614080201**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **SAINTE HONORINE LA GUILLAUME**

**STADE LE PRE – NNI 614080101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **VALFRAMBERT**

**STADE JEAN CLAUDE CAILLE – NNI 614970101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 23/10/2028

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

## 4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

### 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

### 4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

### 4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel :

- **ALENCON**

**STADE DE COURTEILLE 1 – NNI 610010201**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 28/11/2027.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable concernant la création de vestiaires et des documents transmis :

- Lettre d'intention de réalisation de travaux
- Dossier du projet vestiaires

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS émet un avis préalable installation favorable pour un niveau T5 PN.**

## 5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

## 6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 7. AFFAIRES DIVERSES

## 8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S

### 8.2. Confirmation de classement éclairage : R.A.S

### 8.3. Changements de niveau de classement éclairage : R.A.S

### 8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

### 8.5. Avis préalable éclairage :

- **LA FERTE MACE**

**STADE GASTON MEILLON 1 – NNI 611680101**
Cet éclairage a été classé E7 jusqu'au 21/02/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage E6.

- Éclairement moyen : 173 Lux
- Facteur d'uniformité U1h : 0.59
- Facteur d'uniformité U2h : 0.84

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS émet un avis préalable éclairage favorable pour un niveau E6.**

- **LA FERTE MACE**

**STADE GASTON MEILLON 4 – NNI 611680104**
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage E7.

- Éclairement moyen : 91 Lux
- Facteur d'uniformité U1h : 0.49
- Facteur d'uniformité U2h : 0.69

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS émet un avis préalable éclairage favorable pour un niveau E7.**

# 1. CLASSEMENTS

## 1.1. Classements initiaux :

- **LA HAGUE**

**STADE DE LA BRUYERE – NNI 500570101**
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement T7 PN et du document transmis :
- ACC du 06/10/2023

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**
**La CRTIS demande que la hauteur sous les barres transversales des deux buts soit réglée à 2m44 pour le 30 juin 2024.**
**La CDTIS est chargée du contrôle de ces travaux.**

- **LA HAGUE**

**STADE MARCEL LEBLOND MARO – NNI 502200101**
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement T6 PN et du document transmis :
- ACC du 06/10/2023

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

- **MONTEBOURG**

**STADE DU GRAND CLOS – NNI 503410201**
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement T7 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**
**La CRTIS demande que la hauteur sous les barres transversales des deux buts soit réglée à 2m44 pour le 30 juin 2024.**
**La CDTIS est chargée du contrôle de ces travaux.**

## 1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **CERISY LA SALLE**

**STADE MUNICIPAL – NNI 501110101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 26/01/2020.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

**La CRTIS demande que lui soit transmis un AOP ou une AAC avant le 30 juin 2024.**

- **GAVRAY SUR SIENNE**

**STADE ETIENNE LEVALLOIS – NNI 501970101**
Cette installation a été classée T6 PN jusqu'au 10/05/2022.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T6 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**
**La CRTIS demande que lui soit transmis un AOP ou une AAC avant le 30 juin 2024.**

- **RONCEY**

**STADE MUNICIPAL – NNI 504370101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 24/05/2019.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**
**La CRTIS demande que lui soit transmis un AOP ou une AAC avant le 30 juin 2024.**

- **SAINT FLOXEL**

**STADE LOUIS LECACHEUX – NNI 503410101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 28/10/2019.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**
**La CRTIS demande que :**
- **Lui soit transmis un AOP ou une AAC avant le 30 juin 2024.**
- **La hauteur sous les barres transversales des deux buts soit réglée à 2m44 pour le 30 juin 2024.**

**La CDTIS est chargée du contrôle de ces travaux.**

- **TOURVILLE SUR SIENNE**

**STADE DU CARRÉ – NNI 506030101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 24/05/2019.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**
**La CRTIS demande que lui soit transmis un AOP ou une AAC avant le 30 juin 2024.**

### 1.3. Changements de niveau de classement :

- **GATTEVILLE LE PHARE**

**STADE LOUIS DEBRIX – NNI 501960101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 19/04/2032.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de changement de classement T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

## 2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

### 2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

### 2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

### 2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5 : R.A.S

### 2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

## 3. RETRAIT DE CLASSEMENT

- **FEUGERES**

**STADE MUNICIPAL – NNI 501810101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **GER**

**STADE MUNICIPAL – NNI 502000101**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **MARIGNY LE LOZON**

**STADE PIERRE JOURNOT – NNI 502920301**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **PONTORSON**

**STADE MUNICIPAL 2 – NNI 504100102**
Cette installation n'a jamais été classée.

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (terrain disparu), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

- **THEREVAL**

**STADE MUNICIPAL – NNI 502390301**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 07/07/2025

**Au regard des informations transmises par la CDTIS (pas de club, aucune compétition, terrain**

**réaménagé), la CRTIS prononce le retrait de classement de cette installation.**

**Aucune compétition officielle ne peut être organisée sur cette installation.**

## 4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

### 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

### 4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

### 4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

## 5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

## 6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 7. AFFAIRES DIVERSES

## 8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

### 8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S

### 8.2. Confirmation de classement éclairage :

- **AVRANCHES**

**STADE RENE FENOUILLERE N°1 – NNI 500250101**
Cet éclairage a été classé E4 jusqu'au 26/01/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E4.

- Relevé d'éclairement en date du 04.10.2023 :
  - Éclairement moyen : 445 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.68
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.81

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS.**

### 8.3. Changements de niveau de classement éclairage : R.A.S

### 8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

### 8.5. Avis préalable éclairage : R.A.S

# 1. CLASSEMENTS

## 1.1. Classements initiaux :

- **SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE**

**STADE REMI MOREL 2 – NNI 766360102**
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau T6 PN et des documents transmis :
- Plan masse
- Plan des nouveaux vestiaires
- Rapport de visite de la CDTIS du 13.10.2023
- Plan parking

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

## 1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **ROGERVILLE**

**STADE MICHEL HIDALGO – NNI 765330101**
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 06/06/2023.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS demande à la CDTIS de transmettre la demande de classement complétée ainsi qu'un rapport de visite des installations.**

- **VAL DE SCIE**

**STADE DU MESNIL SAUVAL 1 – NNI 760340101**
Cette installation a été classé T5 PN jusqu'au 31/12/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 PN et des documents transmis :
- AOP du 24.03.2023
- Plan des vestiaires
- Rapport de visite de la CDTIS du 06.10.2023

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS suspend sa décision de classement dans l'attente de :**
- **La mise en conformité des buts (hauteur sous barre transversale et couleur perche soutien des filets)**
- **La mise en conformité des bancs touche (fixation à revoir et plexi cassé à changer)**
- **La repose de barre de la main courante pour assurer la protection de l'aire de jeu**

**La CDTIS est chargée du contrôle de ces travaux.**

## 1.3. Changements de niveau de classement :

- **SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE**

**STADE REMI MOREL 1 – NNI 766360101**
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 18/02/2030.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de changement de classement en niveau T5 PN et des documents transmis :

- Plan masse
- Plan des nouveaux vestiaires
- Rapport de visite de la CDTIS du 13.10.2023
- Plan parking

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

## 2. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

### 2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

### 2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

### 2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5 :

- **VAL DE SCIE**

**STADE DU MESNIL SAUVAL 2 – NNI 760340102**
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement initial A8 PN.

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau A8 PN jusqu'au 17 octobre 2033.**

### 2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

## 3. RETRAIT DE CLASSEMENT

## 4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

### 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

### 4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

### 4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

## 5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- **LE HAVRE**

**GYMNASE ROMAIN ROLLAND – NNI 763519902**
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement FUTSAL 2 et des documents transmis :

- Photos diverses
- PV de la Commission de Sécurité du 02.02.2017

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau FUTSAL 4 jusqu'au 17 octobre 2033.**

## 6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

## 7. AFFAIRES DIVERSES

- **EU**

**STADE GERARD CARPENTIER 1 – NNI 762550101**
Cette installation a été classée T2 PN jusqu'au 09/09/2024.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du rapport du délégué du

17.09.2023 qui mentionne :

*« …. des bancs de touche des équipes, ceux-ci sont fixés au sol mais la chape de béton, a tendance à partir quand on tire dessus »*

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS demande que la fixation des bancs de touche soient solidement fixés au sol conformément à l'Article 3.9.5.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives de la FFF.**
**La CDTIS est chargée du contrôle de cette mise en conformité.**

- **ST AUBIN LES ELBEUF**

**STADE ANDRE ROUSSEL 2 – NNI 765610102**
Cette installation a été classée T5 SYN jusqu'au 17/10/2023.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations reprend le dossier à la suite de la demande de dérogation transmis à la Ligue en date du 26.07.2023.

**La CRTIS demande que lui soit transmis une demande de classement complétée, datée et signée par la ville ainsi qu'un rapport de visite des installations par la CDTIS.**

## 8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

### 8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages :

- **LE MESNIL ESNARD**

**STADE DU SIVOM 1 – NNI 764290201**
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement initial éclairage en E5.

- Relevé d'éclairement en date du 03.10.2023 :
  - Éclairement moyen : 303 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.56
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.75

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau E5 jusqu'au 17 octobre 2027.**

### 8.2. Confirmation de classement éclairage :

- **SOTTEVILLE LES ROUEN**

**STADE JEAN ADRET 1 – NNI 766810101**
Cet éclairage a été classé E4 jusqu'au 21/11/2019

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement éclairage en E4.

- Relevé d'éclairement en date du 12.09.2023 :
  - Éclairement moyen : 394 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.69
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.81

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS.**

### 8.3. Changements de niveau de classement éclairage :

- **FECAMP**

**STADE RENE GAYANT 1 – NNI 762590101**
Cet éclairage a été classé E3 jusqu'au 13/12/2013

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de changement de classement éclairage en E6.

- Relevé d'éclairement en date du 19.09.2023 :
  - Éclairement moyen : 169 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.08
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.12

**Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau E Entrainement jusqu'au 17 octobre 2027.**

### 8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

### 8.5. Avis préalable éclairage : R.A.S